

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 21 janvier 2026

Le Conseil municipal a nommé Mme Hamdaoui Khany au poste de cheffe du service de la Culture avec une entrée en fonction fixée au 1er juillet 2026.

Le Conseil municipal a approuvé le projet de mise à jour du plan des zones et périmètre de protection des sources de Laurantse de la commune d'Ayent se prolongeant sur la commune de Savièse, ainsi que les prescriptions les accompagnant.

Le Conseil municipal a adjugé les prestations du CFC 271 - Plâtrerie nécessaires à la réaffectation de l'ancien bâtiment des travaux publics à l'entreprise Mathieu & Bertrand Zuchuat SA.

Le Conseil municipal a donné son accord pour réaliser en 2026 par PAT Photogrammétrie SA une orthophoto du territoire saviésan.

Le Conseil municipal a annulé la Fête de la musique prévue dans les jardins du Théâtre le Baladin le dimanche 21 juin 2026. A ce titre, la cérémonie "un arbre, une naissance" sera proposée en fonction des opportunités de l'année (inauguration, fête, etc.).

Le Conseil municipal a adjugé à l'entreprise Jacquet SA, l'expertise du terrain synthétique nécessaire à son homologation.

Le Conseil municipal a renouvelé le contrat pour la réalisation d'un mandat de conseil en énergie, valable pour une durée de 2 ans.

Le Conseil municipal a entériné les propositions et a confirmé les lauréats aux mérites saviésans 2025. La cérémonie où pour la première fois la population sera conviée sur inscription se déroulera au Théâtre le Baladin le 15 mars 2026 à 16h au Baladin.

Le Conseil municipal a donné son autorisation pour l'organisation d'une manche du championnat valaisan de trial moto, le 19 avril 2026 de 09h00 à 18h00 à la Place du Binii.

Le Conseil municipal a autorisé les membres de la Fédération Internationale des Clubs de Motorhome à occuper, avec 75 camping-cars, la Place du Binii du 7 au 14 juin 2026.

Le Conseil municipal a décidé la reprise du Consortage de l'eau d'irrigation de Monteiller-Raïre et a adjugé le mandat d'entretien pour le périmètre repris à l'entreprise Dubuis Fils SA.

Le Conseil municipal a adjugé les prestations d'études d'avant-projet du nouveau réservoir des Rochers au bureau RWB Valais.